



Un lieu d'information rue Poincaré

Fortes de l'engouement suscité par l'exposition « Vision urbaine, vision d'avenir » lors de sa présentation au musée des Beaux-Arts, la CUD et la Ville ont souhaité la voir se poursuivre en l'intégrant dans un lieu permanent



d'information, d'échange et de concertation situé 11 rue Poincaré. Deux accompagnatrices guident et informent les visiteurs de l'exposition actualisée, tandis qu'une salle a été spécialement aménagée pour les réunions de concertation que ne manquera pas de susciter le projet. Il est ouvert les mardi, jeudi et vendredi de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h, ainsi que les mercredi et samedi de 10 h à 18 h non-stop.

Dès 2010, créer un vrai centre d'agglomération

Initié par la Communauté urbaine et la Ville, le projet de renforcement du centre d'agglomération répond à plusieurs objectifs : créer ou remodeler un millier de logements en centre-ville pour proposer une alternative à l'éta-

lement urbain ; accueillir de 30000 à 40000 m² d'enseignes commerciales supplémentaires afin de répondre aux besoins des habitants de l'agglomération ; rendre le centre-ville plus accessible, confortable et agréable à

vivre ; améliorer les liaisons entre le centre-ville et l'ensemble des territoires de l'agglomération (piétons, cyclistes, automobiles et transports en commun) ; conserver l'équilibre urbain historique autour de la place Jean

Bart en travaillant plus particulièrement sur deux pôles d'impulsion - les secteurs du Théâtre et Marine-Gare - susceptibles de dynamiser l'ensemble des rues commerçantes du centre. Pour élaborer le plan-guide de ce

projet urbain, les deux collectivités publiques ont fait appel au groupe MULTI-Development, un investisseur privé spécialisé dans ce type d'opérations, et à l'architecte urbaniste catalan Joan Busquets. Le paysagiste Michel Desvignes a ré-

cemment rejoint le projet. Il s'est distingué ces dernières années par la rénovation des espaces publics du port d'Anvers, ainsi qu'à Lyon où il a contribué à la transformation de 150 hectares entre Rhône et Saône.



⇒ La place du Général de Gaulle

Le projet urbain prévoit un certain nombre de réalisations sur la place du Général de Gaulle, parmi lesquelles la création d'un parking souterrain qui desservira les futurs équipements commerciaux et culturels du site, mais aussi l'ensemble des rues commerçantes toutes proches. Ces travaux exigent au préalable la réalisation de fouilles archéologiques qui permettront peut-être de retrouver les vestiges des remparts bourguignons qui, selon les plans historiques, traversent la place. Ces fouilles archéologiques devraient débuter en avril prochain et durer plusieurs mois. Si des vestiges étaient mis à jour, ils seraient mis en valeur dans le cadre des programmes qui seront réalisés sur la place.



⇒ Le théâtre

Construit en 1963, le théâtre accueille la Scène nationale Le Bateau Feu depuis sa création en 1992. L'équipement étant devenu obsolète, la Ville a demandé en 2007 à un cabinet spécialisé de réaliser un diagnostic du bâtiment existant et d'envisager les travaux nécessaires pour l'adapter aux contrain-

tes d'un théâtre moderne. Le scénario retenu implique une rénovation des outils scéniques et une restructuration globale du bâtiment avec notamment deux extensions vers la rue Emmerly et du côté du jardin. L'architecte sera choisi à la fin de l'année et les travaux devraient s'étaler sur la période 2011-2012.



⇒ L'ancien lycée Benjamin-Morel

Le lycée Benjamin-Morel a été transféré en septembre 2008 sur le site du Grand Large pour devenir le nouveau lycée Guy-Debeyre. Les bâtiments de la rue Benjamin Morel vont disparaître pour permettre de développer des programmes de commerces, logements, bureaux et stationnement. La déconstruction écologique de ce bâtiment - les matériaux seront récupérés et recyclés - devrait commencer début 2010 pour s'achever avant la fin de l'année. La libération de cet espace sera le premier acte visible de la concrétisation du projet d'urbanisation du site du Théâtre.

⇒ Le déplacement du marché

La place du Général de Gaulle étant en chantier, il est indispensable de déplacer le marché. Ce transfert devrait être réalisé en mars 2010, grâce à une collaboration étroite et une concertation continue entre les commerçants du marché et les services publics, et ce en lien avec les commerçants sédentaires concernés. Le marché conservera sa capacité de 200 étals. Il s'étendra de la place Jean Bart au cours François Bart. Il animera également les rues des Sœurs Blanches, Thévenet, le parvis de

Saint-Éloi ainsi qu'une partie des rues Poincaré et des Chaudronniers. Ce sera également l'occasion de mieux répartir les étals en les regroupant par métier, de façon à les rendre plus lisibles pour les consommateurs. Rappelons que le marché se tenait déjà place Jean Bart avant la Seconde Guerre mondiale. L'expérience décidera s'il restera sur ce secteur ou reviendra place du Général de Gaulle une fois les aménagements réalisés.

Programmé sur dix ans, le projet de renforcement du centre d'agglomération, entre le canal exutoire et la gare, avance pas à pas. Il devrait connaître sa première concrétisation l'an prochain dans le secteur du Théâtre avec notamment la démolition

de l'ancien lycée Benjamin-Morel et le lancement des fouilles archéologiques.

Michel Delebarre l'avait promis le 11 juillet 2008, au musée des Beaux-Arts, lors de l'inauguration de l'exposition « Vision urbaine, vision d'avenir » : « Nous

ferons le point chaque année car ce projet, nous le construirons ensemble : élus, architectes, habitants, commerçants, promoteurs, usagers, chalands... » Le premier bilan d'étape a eu pour cadre les nouveaux locaux d'exposition de la rue Poincaré inau-

gurés par la même occasion le 18 septembre dernier. Michel Delebarre s'est d'abord félicité de l'implication des Dunkerquois dans le projet. « L'exposition a accueilli 3 500 visiteurs du 11 juillet 2008 au 30 juin 2009 au musée des Beaux-Arts. Parmi

eux, 320 ont exprimé leur opinion par écrit, avec force remarques et propositions souvent pertinentes. Elles ont déjà contribué à faire évoluer le projet. » Dans le même temps, les études urbaines et techniques ont été poursuivies en liaison

avec l'architecte urbaniste Joan Busquets et l'investisseur MULTI-Development. « Tout n'est pas écrit, loin de là », a insisté Michel Delebarre. « Nous avons des pistes, des axes de réflexion. Beaucoup de choses restent en débat. Joan Busquets a prévu

⇒ La rue du Président Wilson

Elle a été piétonnisée le 19 septembre dernier pour une durée de deux mois. La circulation y est interdite du lundi au samedi de 10 h 30 à 19 h, ainsi que le stationnement. Cette opération, préparée avec les riverains et les commerçants, s'intègre à une réflexion globale sur l'évolution des modes de déplacement en centre-ville privilégiant les circulations douces. L'objectif de cette piétonnisation est de rendre cette rue plus conviviale et agréable à vivre au bénéfice de tous : consommateurs, commerçants et habitants. À l'issue de cette période de deux mois, un bilan sera réalisé avec les commerçants et les riverains pour examiner les éventuelles adaptations à réaliser.



⇒ Place Roger Salengro

Depuis plusieurs mois, les commerçants de la rue de l'Amiral Ronarc'h ont pris l'initiative d'échanger avec la Communauté urbaine et la Ville en vue de retrouver l'identité et l'attractivité de ce qu'était la « rue de la Soif ». Un projet de construction pourrait voir le jour sur la place Salengro avec un parking de 250 places, des logements, un hôtel familial et des surfaces commerciales permettant de recréer un linéaire sur la « rue de la Soif » sur le thème des métiers de bouche. Pour accompagner le projet, cet « axe » Ronarc'h-Salengro fera l'objet d'aménagements urbains qualitatifs jusqu'au parvis de l'église Saint-Éloi, qui rendront toute sa convivialité à cette « rue de la Soif » avec plus d'espace pour les terrasses et les piétons.



⇒ Le secteur Guynemer

L'espace Guynemer pourrait également et assez rapidement faire l'objet d'un aménagement qui créerait un lien fort entre le quartier de la gare et le centre-ville. L'actuel espace vert laisserait la place à un bâtiment comprenant un parking silo de 350 places sur ses premiers niveaux, puis des bureaux et des logements aux étages supérieurs. Cela permettrait de renforcer l'offre de stationnement et l'accessibilité du centre depuis l'ouest et le sud de l'agglomération. Quant à l'actuel parking situé face à la sous-préfecture, il serait remplacé par un parc urbain offrant un vaste espace vert à ce quartier en profond renouvellement. En attendant, des travaux de voirie se poursuivront jusqu'à fin novembre, en vue, entre autres, d'assurer une continuité cyclable entre le centre-ville et le sud de l'agglomération et de sécuriser les déplacements des piétons.



⇒ Parkings, minibus et zone 30

La question de l'accessibilité au centre d'agglomération est au cœur des réflexions et des préoccupations des Dunkerquois qui souhaitent que l'on redonne toute sa place au piéton et au cycliste et qu'on améliore l'offre de transport en commun. Il s'agit de mieux organiser le stationnement en ville en créant de nouveaux parkings facilement accessibles, tout en libérant des espaces dans l'hypercentre au profit des piétons. Une expérience de minibus, semblable à la navette-plage « L'Étoile de mer », sera vraisemblablement menée au printemps 2010. Elle desservira en boucle et à rythme régulier l'ensemble du centre-ville et de la Citadelle, et sera



connectée avec les arrêts de bus traditionnels et les parkings limitrophes. Par ailleurs, une zone 30 pourrait être instaurée l'an prochain afin d'imposer un rythme de circulation plus apaisé en centre-ville. Une concertation sera organisée à l'échelle de la ville sur cette question.



Aménagement La façade des Bains dunkerquois bientôt rénovée

Après la restauration du carillon du Beffroi, la Ville poursuit la revalorisation de son patrimoine en s'attachant aujourd'hui à la remise en état de la façade des Bains dunkerquois. Michel Delebarre, député, maire de Dunkerque, vient en effet de signer une convention de partenariat avec la Fondation du patrimoine et la société Total pour la sauvegarde et la mise en valeur de ce bâtiment dont la façade et les toitures sur rue sont inscrites à l'inventaire supplémentaire des Monuments historiques depuis 1982. Conçus par les architectes lillois Gilquin, Baert et Boidin en 1895, les Bains dunkerquois ont tour à tour abrité une école de natation, une piscine chauffée et couverte, des douches et un lavoir public. Fantaisie néo-mauresque, autrefois agrémentée d'arcs outrepassés, de tourelles, d'un bulbe imposant et d'un petit minaret, le bâtiment a longtemps conservé en façade un somptueux décor de mosaïques et de moulages orientalisants. Très endommagée lors de la Seconde Guerre mondiale, la structure a néanmoins continué d'ac-

cueillir du public jusqu'en 1970, date à partir de laquelle elle fut définitivement fermée. Pour sauvegarder l'édifice, la Ville envisage dans un premier temps de restaurer à l'identique les éléments les plus remarquables du bâtiment (porte aux lions, oriel...), avec le concours technique de l'architecte des Bâtiments de France et de l'architecte en chef des Monuments historiques. Les travaux porteront sur la démolition des superstructures en bois, la restauration des mosaïques et des ferronneries et la réfection de la toiture. Dans un second temps, le bâtiment sera cédé à la Communauté urbaine en vue de la réalisation d'une Maison de l'International. Un concours d'architecture sera alors lancé pour repenser l'aménagement de l'ancien bâtiment des Bains pour ce nouvel usage. Le coût total de l'opération, de l'ordre de 520 000 euros hors taxes, sera supporté par la Fondation du patrimoine grâce au mécénat de Total à hauteur de 300 000 euros et par la Ville (220 000 euros). Démarrage des travaux prévu en novembre.

d'achever son "plan-guide" à la fin de cette année. Vous verrez régulièrement des images, des esquisses, des plans d'aménagement des sites les plus importants. C'est celui du Théâtre qui évoluera le premier en 2010. » Deux axes structurants ont

néanmoins été définis pour la construction de logements, de commerces et d'équipements publics, ainsi que pour l'aménagement d'espaces publics : l'axe dit des « Sœurs Blanches », entre le canal exutoire et la Citadelle, et l'axe Poincaré-Ronarc'h-Salengro

en direction du Centre Marine et du Pôle Marine. Ces deux axes feront l'objet d'ici février 2010 de propositions d'aménagements spécifiques de la part de Joan Busquets et du paysagiste Michel Desvignes. En attendant les grands travaux, le projet peut

d'ores et déjà entrer dans des phases opérationnelles avec la réalisation progressive et régulière d'aménagements qui seront soumis à la concertation et respecteront la cohérence du projet. ♦



Des stages seront proposés aux enfants pendant les vacances de Toussaint.

Médiation

Les musées accompagnent les publics

Organiser une exposition est une chose, permettre à tous les visiteurs d'en tirer le meilleur parti en est une autre. C'est l'une des principales missions dévolues au département art et médiation de la direction des musées, que ce soit au LAAC ou au musée des Beaux-Arts. Pour découvrir les œuvres en famille, rien ne vaut les visites accompagnées adultes jumelées à des ateliers ouverts aux enfants de plus de 6 ans (tarif : 7,50 € pour une famille de quatre personnes). Pendant que les parents visitent l'exposition tranquillement en compagnie d'un guide, les plus jeunes bénéficient d'une attention particulière au sein d'un atelier et lors d'un parcours adaptés à leur âge. Les prochains rendez-vous sont fixés aux dimanches 11 octobre à 15 h au LAAC pour l'exposition Klasen et 18 octobre au musée des Beaux-Arts autour des œuvres d'Albert Clermont. Les enfants peuvent également participer à des stages lors des vacances scolaires de la Toussaint, de février et de Pâques, à la fois au LAAC (du 27 au 28 octobre de 10 h à 11 h 30 pour les 4-6 ans) et au musée des Beaux-Arts (du 28 au 30 octobre de 14 h 30 à 16 h 30 pour les 6-12 ans). Les adultes quant à eux sont invités à venir déjeuner au LAAC le deuxième jeudi de chaque mois à l'occasion de l'opération « Un midi, une œuvre ». Le

principe est simple : chacun amène son repas, tandis qu'un représentant des musées crée les conditions d'un échange autour d'une œuvre. Le 8 octobre prochain, Sophie Warlop, conservateur adjoint, présentera « Danger haute tension » de Peter Klasen de 12 h 30 à 13 h 45 (tarif : 4,50 €, café et boissons inclus).

Une documentation tout public

Les musées ont également développé une série de supports ludiques à l'attention des petits comme des grands. Au LAAC et selon les expositions, des boîtes de manipulation sont mises à la disposition des enfants, et des carnets d'observation sont offerts à tous les jeunes visiteurs. Il s'agit d'un parcours composé de petits exercices à faire aussi bien devant les œuvres qu'à la maison. Le cabinet d'arts graphiques bénéficie quant à lui d'un document spécifique. Au musée des Beaux-Arts, des cartes découvertes mettent en valeur les œuvres majeures de l'exposition, avec sur le même document un volet enfants et un volet adultes. Les deux musées municipaux sont également largement ouverts aux scolaires de l'agglomération, notamment les élèves des écoles primaires qui y sont accueillis gratuitement tout au long de l'année à travers l'organisation de visites-ateliers. ♦

Petite-Synthe

La chaussée en chantier entre les deux ronds-points

Le Conseil général lancera ces prochains jours les travaux de rénovation de la voirie située entre les ronds-points du Carnaval et du Kruysbellaert à Petite-Synthe. Afin d'améliorer la sécurité sur cet axe très fréquenté, les services de l'État avaient neutralisé temporairement une des deux voies dans chaque sens de circulation. Cette option sera rendue définitive par les services départementaux désormais opérateurs sur cette chaussée. Qui plus est, une piste cyclable, matérialisée à la peinture, sera aménagée des deux côtés. Il s'agira en fait d'un compromis entre bande et piste cyclable, car si elle sera suffisamment éloignée de la chaussée, elle n'en sera pas autant séparée par des espaces verts ou un équipement en

béton. En effet, cet axe routier restera ouvert aux convois exceptionnels, d'où la possibilité laissée aux gros camions de mordre un peu sur les côtés. Par ailleurs, un passage piétons sécurisé sera installé afin de permettre une bonne liaison entre Grande-Synthe et le quartier Saint-Nicolas. Le chantier qui est prévu pour durer deux mois ne devrait pas occasionner de désagréments majeurs aux automobilistes. La circulation sera maintenue sur une voie dans chaque sens et les opérations ponctuelles de pose de couche de roulement seront réalisées la nuit. La Ville a pour sa part précédé cet aménagement en créant cet été un réseau d'éclairage public composé de 22 mâts. Elle interviendra également sur les espaces verts. ♦



La Ville a installé l'éclairage public en prélude aux travaux de voirie.

Fonds de travaux urbains Appel à projets

La dernière commission du fonds de travaux urbains (FTU) de l'année aura lieu le lundi 9 novembre. Cofinancée par la Ville et le Conseil régional, cette commission concerne les quartiers en politique de la ville que sont la Gare, Soubise, le Banc Vert et Dunkerque-Sud dans son ensemble. Composée de délégués communaux, elle instruit les projets de proximité déposés par les habitants, à titre collectif comme individuel. Le FTU peut ainsi financer des projets de micro-aménagements en lien avec la sécurisation des espaces, la qualité environnementale, la propreté et l'entretien ou encore la convivialité d'espaces publics. L'aide maximale allouée s'élève à 5 469 € par opération, pour un budget annuel d'environ 50 000 €. Pour exemple, le FTU a pu dernièrement financer la lisse en bois qui jouxte le canal de jonction (Soubise et Basse Ville) ou la pose de mobilier urbain (bancs, poubelles, tables de barbecue...). S'il se destine donc à des micro-projets, le FTU peut également parfois permettre de finaliser des aménagements plus importants. Toute personne désireuse de soumettre un projet pour sa rue, son îlot de vie ou son quartier peut se rapprocher des mairies de quartier de Dunkerque-Centre, Dunkerque-Sud ou Petite-Synthe.

Solidarité

Aide financière et microcrédit pour les étudiants

Le revenu minimum étudiant (RME) a été créé par la Michel Delebarre afin de faciliter l'accès aux études supérieures des jeunes Dunkerquois rencontrant des difficultés sociales. Pour en bénéficier, il faut être domicilié depuis deux ans à Dunkerque (à la date du 1^{er} septembre 2009), être inscrit dans un établissement d'études post-bac, être âgé au plus de 25 ans ou sinon justifier d'une progression dans les études et présenter des ressources inférieures à un montant plafonné. Des jeunes Dunkerquois engagés dans un cursus spécifique infra-baccalauréat peuvent néanmoins solliciter le RME, les situations étant systématiquement soumises à l'avis de la commission compétente.

Le RME comprend deux types d'allocation : une allocation forfaitaire annuelle de 350 € (études à Dunkerque) ou 550 € (études hors de Dunkerque), ainsi qu'une allocation différentielle pouvant varier de 340 € à 3 700 €. L'an dernier, 561 allocations ont été versées pour un montant total de 266 200 €. Dispositif complémentaire au RME, le microcrédit social est un prêt qui permet de favoriser la réalisation d'un projet lié à la poursuite des études (stages ou études hors région ou à l'étranger, achat de matériel spécifique...). Le microcrédit étudiant est mis en place avec le concours de la Caisse des



Dépôts et Consignations et le montant du taux d'intérêt (3 %) est pris intégralement en charge par le CCAS. Il est accessible aux étudiants bénéficiaires du RME et à d'autres ne dépassant pas un certain plafond de revenus. Le montant du prêt peut varier de 300 € à 5 000 € pour une durée maximale de 78 mois intégrant éventuellement une période

différée de remboursement de 30 mois. L'an dernier, 10 étudiants ont bénéficié de ce dispositif pour des prêts s'élevant de 840 € à 5 000 €. ♦

Les dossiers RME et microcrédit sont disponibles dans les antennes de quartier du Centre communal d'action sociale (CCAS). Tél. 03 28 58 87 10.